

Conseil d'école du RPI NOAILHAC-LAGEYGEOLLE

Mardi 21 novembre 2017 :

Présents :

Les enseignants Mr et Mme Laurensou

Les représentantes des parents d'élèves de Noailhac : Mme Zabroski et Mme Bonnan

Les représentants des parents d'élèves de Lagleygeolle : Mme Wisman et Mr Laffaire

Les représentants de la mairie de Noailhac : Mr le maire Mr Lassalle et Mr Serrager

Les représentants de la mairie de Lagleygeolle : Mr le maire Mr Claval et Mme Jugie

Le DDEN de Noailhac : Mr Gaignon

La DDEN de Lagleygeolle : Mme Brunerie

Excusés :

La représentante de la mairie de Noailhac : Mme Ruebenthaler

La représentante de la mairie de Lagleygeolle : Mme Bourdet

Ordres du jour :

- Organisation pédagogique :

Lecture et vote du nouveau règlement intérieur du RPI. Le nouveau règlement sera distribué à chaque famille, affiché sur les blogs de classe et dans chaque école.

- Effectifs :

Il y a 18 élèves à l'école de Noailhac : 8 CP, 3 GS, 2 MS et 5 PS.

Il y a 20 élèves à l'école de Lagleygeolle : 5 CE1, 7 CE2, 6 CM1 et 2 CM2.

- Activités culturelles et sportives :

- Rencontres sportives :

Les élèves des deux écoles se rendent tous les mois au gymnase, le transport est payé par les municipalités. Les parents demandent s'il est possible de mettre du chauffage dans le gymnase.

La municipalité de Noailhac propose d'utiliser la salle des fêtes quand il fait froid au lieu d'aller au gymnase. Le maître pourra utiliser les tapis de gymnastique qui y sont stockés. Les élèves de Lagleygeolle ayant une seconde salle de classe et le préau, il n'y a pas besoin de salle supplémentaire.

L'école de Lagleygeolle a eu un intervenant en handball pendant 3 vendredis de suite. Cette activité est financée avec l'adhésion USEP payée par la coopérative du RPI soit 147 euros. Une rencontre avec les écoles de secteur est prévue au mois de mars.

Durant une partie de la période 4, l'école de Lagleygeolle participera aussi avec l'USEP à une formation vélo également financée par la coopérative. Des parents accompagnateurs seront les bienvenus. Il y aura une formation à suivre afin d'être agréés.

La maîtresse a également un projet de séjour au centre sportif de Bugeat. Elle a demandé une subvention financière aux communes afin d'équilibrer le budget. Une participation a également été demandée à l'association des parents d'élèves afin de baisser la part qui sera demandée à chaque famille.

L'enseignante attend la réponse de l'USEP et les différents devis afin de tout planifier et d'en informer toutes les familles lors d'une réunion.

- Sorties et animations culturelles :

Les élèves du RPI assisteront à des concerts des JMF pendant l'année scolaire.

- Modalités en cas de mauvais temps (neige) ou en cas d'absence de ramassage scolaire.

Les mairies ont mis en place un système de garderie lorsque les bus ne peuvent pas circuler en cas de neige. Les enfants habitant Noailhac seront gardés à l'école de Noailhac par le maître s'il peut accéder à l'école ou par le personnel municipal. Un repas sera fourni.

Les enfants habitant Lagleygeolle seront gardés à l'école de Lagleygeolle par la maîtresse si elle peut y accéder à l'école ou par le personnel municipal. Un repas sera fourni.

Il serait souhaitable que les chauffeurs puissent prévenir Cécile, Marie-France et Marie-Laure lorsque les bus ne peuvent pas passer localement afin que celles-ci puissent prévenir au plus tôt les parents.

- Matériel et travaux :

- Lagleygeolle :

La maîtresse remercie la mairie pour la peinture des portes du préau. Elle demande que les fenêtres soient également repeintes dans la même couleur lors de l'été prochain. Elle signale que les fenêtres du couloir suintent beaucoup actuellement.

- Noailhac :

Le maître remercie la mairie pour les nombreux travaux effectués dans les locaux et surtout pour la nouvelle cour. Il demande une bande isolante à installer sous la porte de la nouvelle salle. Il aimerait que le pousse-pousse à savon trop dur pour les petites sections soit changé. Il souhaite deux cadenas pour pouvoir fermer les anciennes toilettes afin d'y mettre du matériel.

- Rythmes scolaires :

Les maires de la communauté de communes ont eu une réunion à Meyssac au sujet des rythmes scolaires. Les grosses municipalités préféreraient rester à 4 jours et demi alors que les petites communes souhaiteraient revenir à 4 jours. Une autre réunion est prévue ultérieurement afin de laisser le temps à chaque municipalité de faire le point dans sa commune.

- Questions diverses :

Les enseignants rappellent qu'à partir de mai, les élèves iront à la piscine de Meyssac et qu'ils ont toujours besoin de parents bénévoles agréés.

Le spectacle de fin d'année est prévu le samedi 30 juin à 15h30 à Lagleygeolle, les enseignants souhaitent réserver la salle des fêtes en cas de mauvais temps.

Le second conseil d'école est fixé le vendredi 9 mars à 18h à l'école de Lagleygeolle.

Le troisième conseil d'école est fixé le vendredi 8 juin à 18h à l'école de Noailhac.

- Questions des parents d'élèves élus :

- Quelles sont les prévisions d'effectif pour la rentrée 2018 ?

D'après les registres mairie, il y a 3 enfants nés en 2015 à Lagleygeolle et 4 à Noailhac

- Y aura-t-il assez de lits pour la sieste pour tous les élèves PS, MS ?

S'il en manque, des lits seront commandés avant la rentrée.

- Est-on à jour au niveau du passage de la commission de sécurité concernant les deux écoles ?

Il y a eu différents contrôles, notamment pour le radon et les extincteurs mais les mairies vont se renseigner.

- La validation par la gendarmerie de l'exercice alerte intrusion/attentat comme demandée par le maître -a-t-elle eu lieu ? L'école de Lagleygeolle est-elle dans le même cas de figure ?

Un gendarme a téléphoné aux écoles du secteur pour noter les différents points évoqués par rapport à ces exercices. Nous attendons leur réponse.

- Est-ce que la visite médicale obligatoire des 6 ans par le médecin scolaire sera réalisée cette année ?

L'infirmière de la PMI est venue l'an dernier pour les MS. Nous ne savons pas encore ce qu'il en est pour cette année.

- Quand aura lieu la prochaine visite d'école par les DDEN ? Y avait-il des remarques sur 2017 ?

Les visites des écoles des DDEN auront lieu le vendredi 9 février en fin de matinée à Noailhac puis en début d'après-midi pour Lagleygeolle.

- Point sur la restauration scolaire.

Les repas à l'école de Noailhac sont livrés par la cuisine centrale du collège de Meyssac.

Suite à certains points soulevés (quantité, qualité, équilibre des menus), des parents élus et les DDEN sont invités à prendre un jour leur repas à la cantine de Noailhac pour se rendre compte eux-mêmes, et se faire objectivement une idée.

De son côté la mairie interrogera la cuisine du collège sur le changement ponctuel de menus prévus à l'avance.

Les parents élus demandent s'il serait possible d'avoir une cantinière au lieu de prendre les repas au collège. La mairie explique qu'il n'est pas possible matériellement de faire autrement.

Les parents élus proposent de ne plus imprimer le menu à Noailhac mais de le mettre en ligne sur le site de la mairie et de l'afficher. La mairie accepte sauf demande contraire des parents.

De même, ils demandent à ce que les fiches d'inscription pour la cantine soient retirées. Tous enfants inscrits à l'école est considéré comme mangeant tous les jours à la cantine sauf demande écrite des parents 10 jours avant via mail en mairie ou par écrit dans le cahier de liaison.

La séance est levée à 21h15.